

Hôpitaux saturés : FO accuse les gouvernements

Alors que la pandémie gonfle et que des déprogrammations sont annoncées, FO accuse, non pas la pandémie, mais les gouvernements, depuis vingt ans, d'être à l'origine de la saturation actuelle.

Déprogrammation d'opérations non urgentes

Le taux d'incidence du Covid, c'est-à-dire le nombre de personnes testées positives pour 100 000 habitants sur sept jours glissants, grimpe nettement en Loire-Atlantique. Il atteint 236,5 (263,3 pour l'ensemble des Pays de la Loire) à la date du 30 mars. Avec 86 % de variants (britannique en très grande majorité), beaucoup plus contagieux.

Cette nouvelle flambée de l'épidémie se ressent dans les services hospitaliers. Elle a justifié aussi les mesures nationales annoncées par Emmanuel Macron.

Hier, vingt-quatre patients atteints du Covid étaient hospitalisés en réanimation au CHU de Nantes et 110 dans les services de médecine conventionnelle. À l'hôpital privé Confluent, le nombre de malades Covid est passé de seize en fin de semaine dernière à trente-deux.

Les premières déprogrammations (de l'ordre de 20 % de l'activité) d'opérations non urgentes sont annoncées, au CHU et à Confluent. Notamment à l'hôpital public, afin de libérer des personnels des blocs qui pourraient être utiles en réanimation.

Depuis vingt ans, des suppressions de lits

Dans ce contexte difficile, l'union départementale FO accuse l'État d'être responsable de la saturation



Dans le service de réanimation médicale du CHU de Nantes, à l'automne dernier.

PHOTO : FRANCK DUBRAYE

des services hospitaliers. « Depuis vingt ans, 10 000 lits ont été supprimés par les gouvernements successifs, dénonce le syndicat. Dans son rapport annuel rendu le 18 mars 2021, la Cour des comptes pointe du doigt la disparition de 21 020 lits entre 2013 et 2019, dont 7 500 supprimés en 2018 et 2019. En mars 2020, notre pays alignait à peine plus de 5 000 lits pour la seule réanimation quand l'Allemagne en avait 27 000. »

FO accuse le gouvernement de ne rien avoir fait ou pas grand-chose

depuis mars 2020 et le début de la pandémie. Il n'a pas créé des lits d'hospitalisation pérennes, n'a pas recruté et formé de personnel, n'a pas créé de postes de médecins réanimateurs.

Quelles mesures à l'avenir ?

« La seule mesure promise aujourd'hui est la création de 2 200 lits de réanimation, provisoirement, en déprogrammant de très nombreuses interventions chirurgicales, s'indigne FO. Ce n'est pas l'évolution de la pandémie qui est responsable

de la saturation des services de réanimation, ce sont les fermetures programmées de lits par dizaine de milliers dans toute la France. »

D'autres syndicats partagent ce point de vue. La CGT alerte depuis des mois sur le nombre insuffisant de lits dans le futur CHU. Une augmentation est-elle envisageable ? Des annonces pourraient être faites en ce sens d'ici l'été, mais, en l'espèce, une augmentation des capacités se ferait à l'échelle des hôpitaux de Loire-Atlantique.

Philippe GAMBERT.